

Pas de soldes sur l' AGR !

Ce jeudi 9 juillet, le comité de gestion de l'ONEM devait se prononcer sur les projets du gouvernement en matière de disponibilité sur le marché de l'emploi des personnes travaillant à temps partiel et touchant un complément de chômage AGR (Allocation de Garantie de Revenus)¹. L'objectif : que ces travailleurs et travailleuses soient soumis-e-s à un contrôle encore plus renforcé et rapproché.

Ces personnes, ce sont surtout de femmes : elles représentent plus de $\frac{3}{4}$ des personnes travaillant à temps partiel avec AGR².

Ce durcissement vient encore s'ajouter à la volonté de ce même gouvernement de réduire de 50% l'AGR après 2 ans de travail à temps partiel involontaire.

Rappelons que cette allocation a déjà été plusieurs fois rabotée, qu'elle ne concerne que des temps partiels involontaires au sens très strict de l'ONEM (et souvent soumis à des conditions de travail peu favorables : horaires coupés et/ou flottants, plannings irréguliers...), qu'elle est déjà contrôlée et dégressive (comme c'est le cas des autres allocations de chômage), et que c'est une fois de plus de faire porter la responsabilité du manque d'emploi et de la flexibilisation du marché de l'emploi aux chômeuses et aux travailleuses précaires !

Nous réclamons donc : « Pas de soldes pour l'AGR ! »

Parce que nous en avons assez de ces politiques qui s'attaquent aux droits des femmes !

L'AGR ou Allocation de Garantie de Revenus, qu'est-ce que c'est ?

Dans certaines conditions, des personnes qui avaient une allocation de chômage complète et acceptent un emploi à temps partiel alors qu'elles en cherchaient un à temps plein peuvent avoir droit à une allocation en plus de leur salaire. Ce « complément » qui vient du chômage est appelé Allocation de Garantie de Revenus.

Le but est d'encourager à accepter un emploi à temps partiel en compensant au moins en partie la perte de revenus. Vu qu'il s'agit de temps partiel, sans surprise, les allocataires sont en grande majorité des femmes³.

- Découvrez les photos de l'action *Pas de soldes pour l' AGR !* sur notre page [Facebook](#) !



¹ Cf article du Soir : <http://www.lesoir.be/931761/article/actualite/fil-info/fil-info-belgique/2015-07-09/des-militants-syndicaux-manifestent-devant-bureaux-l-onem-bruxell>

² en 2014, 39 524 femmes ont reçu une AGR, soit 76,43% des personnes ayant reçu cette allocation - source : *Aperçu statistique 2014*, ONEM

³ *Sur l'ensemble des femmes salariées, 44,3% travaillent à temps partiel, pour seulement 9,3% des hommes. Les femmes représentent 81% de l'ensemble des salariés à temps partiel - source : DGSIE, Enquête sur les forces de travail, 2010*